

# 105.3.2 - LANCEUR

Le/les joueur(s) est obligatoirement placé derrière le prolongement imaginaire de la plaque du lanceur pour jouer le rôle défensif du lanceur, même lorsque le t-ball est utilisé. Il doit porter un casque protecteur à 2 oreilles, avoir un pied posé sur le monticule et l'autre sur le gazon. S'il n'y a pas de gazon, on délimite le monticule à l'aide d'un cercle.

---

Révision #1

Créé 2 mars 2023 15:59:26 par Baseball Québec

Mis à jour 2 mars 2023 16:18:16 par Baseball Québec